

Séance du : 10 juillet 2017

n° 48/2017

**L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à 17 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 29 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Colette CABROL, Nathalie NACCACHE, Michèle TOUZELET.  
Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE.

**Avaient donné pouvoir :**

E.FABRE DURAND à R.DUFOUR, JL GOUXETTE à A.ITIER, P.MAUGARD à P.MONOD, P.POUNT BISET à B.FAVROT, P.ROSSIGNOL à N.CALMET, B.STUDER à JP.POISSENOT.

En exercice : 62

Présents ou représentés : 32

**Délégués suppléants :**

Mmes Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY.  
Mrs Roger DUFOUR, Bernard FAVROT, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT.

**Excusés :**

Mme Sophie ADROIT.  
Mrs Serge CAZENAVE, Jean-Claude LANDET, Robert MASSICOT, Serge SERRANO, Pierre VIDAL.

**Objet : Démarche collective ARTCOM**

Vu la délibération du Conseil régional N° 15/07/11.13UE de la 09/07/2015 portant décision de sélection du GAL des Terroirs du Lauragais ;

Vu la convention signée le 31 août 2016 entre les Président(e)s du PETR, de la Région, du GAL et le Directeur de l'ASP et le plan de développement décrit dans l'annexe 6 de cette convention ;

Monsieur le Président présente à l'assemblée une démarche collective portée par l'association des artisans et commerçants de Durfort : ARTCOM.

Son objet est de relancer un village des artisans et élaborer un produit touristique de type « route des artisans ».

Localement, ce projet participe à l'effort de redynamisation du village de Durfort mené conjointement par les entreprises (artisans/commerçants) et la commune.

Plus généralement, ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement touristique du PETR du Pays Lauragais, pilotée par le GAL et accompagnée par le programme LEADER.

Le conseil syndical est appelé à mandater un groupe projet chargé d'élaborer des propositions d'actions. Afin d'encourager la production collective, le PETR sollicite un accompagnement par la formation auprès de l'ADEFPAT.

**Ce groupe remplit une mission d'intérêt général pour le PETR du Pays Lauragais :**

- Les membres du groupe projet sont chargés d'élaborer des propositions entrant dans les axes de développement stratégiques du territoire, en partant des besoins des bénéficiaires ultimes du service d'intérêt général ;
- La seule compensation financière apportée aux membres du groupe projet est l'action de formation-développement mise en œuvre par l'ADEFPAT pour développer une compétence collective au sein du groupe projet ;
- L'action de formation-développement est dimensionnée aux besoins de la mission suite à un travail réalisé conjointement entre l'ADEFPAT (organisme de formation), le PETR et la communauté de communes Lauragais Revel sorézois.

Du fait de cette mission d'intérêt général, cette aide par la formation n'est pas considérée comme une aide d'Etat pour chacun des acteurs économiques participant au groupe projet.

A l'issue de la formation-développement et en fonction des besoins recensés, les aides LEADER via le GAL pourront être mobilisées pour accompagner financièrement la mise en place des outils nécessaires au développement de ce projet (outils de communication, signalétique, embauche, etc.)

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

1°) – **APPROUVE** le projet porté par l'association ART COM et la mobilisation d'un groupe projet ;

2°) – **SOLLICITE** un accompagnement du groupe projet par l'ADEFPAT pour l'aider à élaborer des propositions d'actions ;

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

*Siège* : Mairie d'Avignonet Lauragais

*Siège Administratif* : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

3°) – **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document utile à sa mise en œuvre.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Avignonet-Lauragais, le 10 juillet 2017

**Le Président**



**Georges MERIC**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

*Siège* : Mairie d'Avignonet Lauragais

*Siège Administratif* : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : [pays.lauragais@orange.fr](mailto:pays.lauragais@orange.fr)